ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Test d'étanchéité de réservoir à mazout

		<u>Client</u> : O Propriétaire - O Locataire - O Autre (à préciser):	10 m
		Nom:	
	SB	Adresse de l'installation :	
	SERVIBATI	RUZ ADELIN DELMEZA	
SERVIBATI Sprl Chaussée de Mons 50/7		Adresse de l'installation: AUS ADELIN DEUNEZL Adresse de facturation: Adresse de facturation:	
	7800 Ath : 068/800.100		
TVA B	E.0505.841.340	N° TVA :	
	e: BE67 7320 6296 6387 ros d'agrément:		
AGRW. D	DEP-054/A/02 DEP US-122-A-01-ULT	Téléphone :	
		Email:	
Validité : 09-0	09-2021 au 10-09-2026	Eman .	
	T		
Date du test:	11	10/12024	
> Caractéris	stiques du réservoir :		,
Enterré: Souterra	ain / Fosse remblayée	Capacité4000L	
Aérien : Local / P	lein Air e de rétention : matériaux	Dimensions: L.3 m 1 9.7.4 m H.4	
211001		Hauteur mazout lors du test : Q.50 m	
Spécificité · Simp	le Paroi / Double Paroi		1
	ole Paroi / Double Paroi	ULAIRE - O OVALE - O AUTRE :	-

>	Eau et Echantillonnage	
	/	

Présence avant test : OUI / NON Présence Après test : OUI / NON Quantité :CM Quantité :CM

Acidité : PH
Conductivité : MV

> Inspection visuelle des accessoires

	OK	NOK	PA	REMARQUES
Trou d'homme : Etat général, étanchéité et fixation du couvercle	d			
Chambre de visite : état général	X			
Raccords	of			
Conduite de remplissage	of			
Conduite de ventilation	a			
Conduites d'aspiration	7			
Conduites de retour			d	
Encuvement Etanche (certificat) / Non étanche Capacité suffisante/Insuffisante Propre- Encombré	Q			
Jauge: OUI – Non Montage: OK – PAS OK	d			Type: Fil
Paroi réservoir aérien : épaisseur des parois > ou< 80% de l'épaisseur	o/			
Système anti-débordement Sonde - Sifflet	X			
Contrôle Pollution en dehors du réservoir	of .			
Fonctionnement du Bruleur	Q			
Contrôle Visuel du Brûleur	X			
Détection de fuites				Type:
Présence – Absence			0X	
Montage ok – pas ok				
Test				2
Protection cathodique			Y	Potentiel:

> Test visuel:

OK) PAS OK

> Test d'étanchéité : TESTO

RÉFÉRENCE DE L'APPAREIL DE MESURE

Type d'appareil: 312-3

N° de série d'appareil : 0632 0314 309 02630670

Dernier calibrage: 15-02-2022

ETANCHÉITÉ DE LA CHAÎNE DE MESURE VÉRIFIÉE

O Conforme Localisation fuite:.....

TEST PAR DEPRESSION

Début : MBAR FIN : MBAR

Localisation de fuite éventuelle :

Durée du Contrôle

Toct	nor	ultrason	
Test	Dai	uiuason	

REMARQUES:

Référence de l'appareil de mesure : Type d'appareil : SDT 270 - N° de série d'appareil : 273150017 Dernier calibrage : 07-09-2022
 Test de bon fonctionnement avant contrôle : sonde R : réf dB : OK − Pas OK Sonde N : refdB : OK − Pas OK
Résultat de l'épreuve d'étanchéité : Dépression atteinte (mbar) :
Décibel liquide :

	Décibel liquide :
	Décibel aérien :
	Durée :
••••	
• • • •	···/

> RESULTATS:

.....

♥ Vignette Verte	Réservoir Conforme
	Réservoir peut encore être utilisé et rempli 6 mois
Vignette Orange	L'étanchéité est assurée mais pas la conformité. Il faut y remédier dans les 6 Mois. Le réservoir ne peut être rempli que pendant ces 6 mois, non renouvelable, prenant cours le mois du contrôle.
	Le réservoir n'est pas étanche et ne peut plus être rempli à l'issue de
Vignette Rouge	ce contrôle Le réservoir peut être réparé et être à nouveau contrôlé, mais ne pourra être rempli qu'à l'issue de ce nouveau contrôle si le réservoir est déclaré étanche. Avant la réparation du réservoir, l'exploitant doit faire vider, dégazer et nettoyer le réservoir pa une société indépendante du technicien, de l'organisme agréé. Après la réparation des installations, l'exploitant fait réaliser un second test par un technicien agréé indépendant de la société ayant effectué les réparations afin de vérifier si les installations ont retrouvé leur étanchéité. S'il n'est pas réparé, le réservoir doit être mis hors service. Le réservoir est soit vid nettoyé, dégazé et enlevé par une entreprise agréée, indépendante du technicien, d'organisme agréé qui a réalisé le contrôle, qui traite des déchets dangereux. L'exploitat conserve les certificats de dégazage et d'évacuation. Soit s'il n'est pas possible d'enlev le réservoir, il est malgré tout vidé, nettoyé et dégazé par une entreprise agrééindépendante du technicien, de l'organisme agréé qui a réalisé le contrôle, pour ensui être rempli de sable ou d'un autre matériau inerte équivalent, pour lequel fonctionnaire technique a donné son accord préalable. L'exploitant conserve le certificats de dégazage et d'inertissage.
prochain test doit être réalisé :	1 SAUVIER 2034

Signatures:

Le technicien:

Le client :

REMARQUE:

Le contrôle d'un réservoir est une obligation légale et donne la situation au moment du contrôle. La responsabilité du contrôleur ne peut être mise en cause pour toute irrégularité qui pourrait se produire après le contrôle d'étanchéité.